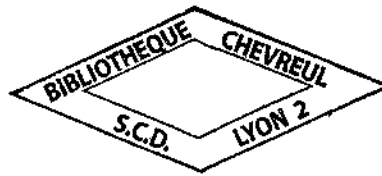


UNIVERSITE LUMIERE - LYON II

Andre LANFREY



LES CATHOLIQUES ET L'ECOLE

1902 - 1914

THESE PRESENTEE POUR L'OBTENTION
DU DOCTORAT ES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

1987

632

TOME I

TABLE DES MATIERES

	<u>PAGE</u>
INTRODUCTION	1
PREMIERE PARTIE : ECGROULEMENT DE L'ECOLE CONGREGANISTE ; BALBUTIEMENTS DE L'ECOLE LIBRE (1902-1904)	11
CHAPITRE 1 : L'ECOLE CATHOLIQUE CONTESTEE DE L'INTERIEUR	12
A- L'école libre accusée	14
B- La stagnation congréganiste	19
C- La compétence avant la vocation	22
D- Une démocratie chrétienne congréganiste ?	27
E- Les congrégations empêtrées	35
CHAPITRE II LA SECULARISATION (1902-1904)	39
A- Un sursis : la demande d'autorisation	40
B- L'exécution brutale	45
C- Les drames de la sécularisation : le cas des Frères Maristes	51
D- Une crise de confiance	64
E- Les foudres de la justice	69
F- Clergé et avocats contre les congrégations	73
G- Les sécularisations de 1904	78
H- L'Etat et la sécularisation	82
CHAPITRE III DE L'ECOLE CONGREGANISTE A L'ECOLE LIBRE :	
APERCU STATISTIQUE	92
A- Ecoles, enseignants, élèves en 1901-1902	93
B- La géographie de l'enseignement libre	96
C- L'évolution de 1901-1902 à 1906-1907	106
D- L'école libre dans la France politique et religieuse	116
CHAPITRE IV L'EPISCOPAT ET L'ECOLE	122
A- Les mandements de 1871 à 1914	123
B- Les diversités et oppositions au sein de l'épiscopat	128

CHAPITRE V	LA SOCIETE GENERALE D'EDUCATION ET D'ENSEIGNEMENT	137
A-	Une longue tradition	137
B-	La direction morale de l'enseignement catholique	140
C-	Mouvement universitaire et parisien	142
D-	Le Comité catholique de défense religieuse	145
E-	Réorganisation de l'école libre	146
F-	Le clergé s'intéresse à l'école	153
CHAPITRE VI	PARTENAIRES ET RIVAUX DE LA S.G.E.E.	
A-	L'enseignement libre laïque	159
B-	Le projet Bornet	163
C-	Le soutien des hommes d'oeuvre lyonnais	168
D-	La Ligue de liberté de l'enseignement	171
E-	Le mouvement syndical et la S.G.E.E.	172
F-	Les syndicats et la Ligue de la liberté de l'enseignement	176
G-	Les sécularisés et le syndicalisme	182
H-	Les syndicats catholiques	185
CHAPITRE VII	LES TENTATIVES D'ORGANISATION DIOCESAINE OU DEPARTEMENTALE	191
A-	Les comités diocésains ou départementaux	192
B-	Des modèles d'organisation scolaire diocésaine	200
C-	Des comités aux directions diocésaines	204
D-	Des initiatives originales	206
E-	Un modèle conservateur	210
CHAPITRE VIII	LE CONGRES DE LYON EN 1904	216
A-	Une initiative du comité lyonnais	216
B-	Les idées lyonnaises s'imposent	220
C-	Un congrès parallèle : celui des amicales d'anciens élèves	225

DEUXIEME PARTIE : DE L'ECOLE LIBRE A L'ECOLE CHRETIENNE, 1904-1909	235
INTRODUCTION	236
CHAPITRE I L'ACTION DE LA SOCIETE GENERALE D'EDUCATION ET D'ENSEIGNEMENT DE 1905 A 1908	238
A- Le projet Guibert	240
B- La charte de l'enseignement libre diocésain	242
C- La commission permanente des directeurs diocésains	242
CHAPITRE II LA MISE EN PLACE DE L'ORGANISATION LYONNAISE	246
A- L'Union des associations scolaires de la région lyonnaise	246
B- Le Comité des écoles catholiques de Lyon	250
C- Création de l'Association régionale	252
D- L'appui du cardinal	253
E- L'Union et la Société nationale d'éducation de Lyon	257
F- L'Union de la Loire	260
G- Le partage des compétences	262
H- L'école normale de garçons : Gerson	264
I- L'école normale de filles : Sainte Marie	272
J- L'Union des associations et l'inspection	277
K- Programmes et examens	280
CHAPITRE III POUR LA NEUTRALITE ET LA PATRIE :	
LES ASSOCIATIONS DE PERES DE FAMILLE	285
A- La S.G.E.E. contre l'école laïque	285
B- Laïcisme et antimilitarisme des instituteurs publics	288
C- L'association des pères de famille de Saint-Rambert-en-Bugey	289
D- L'expansion du modèle	294
E- La S.G.E.E. et les associations paroissiales	297
F- Un essai d'amalgame des diverses associations de pères de famille	300
G- Des tendances très diverses	303

CHAPITRE IV	L'EFFERVESCENCE SYNDICALE	307
A-	Pour un enseignement libre laïque : le projet girondin	308
B-	Départ raté de la fédération des syndicats	315
C-	Les querelles syndicales à Marseille	318
D-	L'émiettement syndical	323
E-	Le congrès de Poitiers : véritable départ de la fédération	330
F-	La fédération acquiert sa maturité	336
CHAPITRE V	LA LENTE MARCHE DES AMICALES D'ANCIENS ELEVES	344
A-	Créer des unions régionales	344
B-	Ni fusion ni séparation : les amicales classiques	348
C-	Les amicales et l'école	355
D-	Les amicales et les syndicats	358
CHAPITRE VI	APRES LA SEPARATION : L'EPISCOPAT ET LA QUESTION SCOLAIRE	361
A-	Les évêques contre l'école laïque	362
B-	L'école libre redevient prioritaire	364
C-	Une pastorale de pays de mission	367
D-	Réorganiser les oeuvres et surveiller l'école publique	370
E-	L'affaire Morizot	375
F-	Les assemblées épiscopales	378
G-	La première lettre collective de l'épiscopat (1908)	381
H-	L'élaboration d'une seconde lettre collective	385
I-	Les débats dans les provinces ecclésiastiques	390
J-	Deux projets contradictoires	397
K-	Clarification sur la rédaction de la lettre collective	406
L-	La liste des livres condamnés	411
CONCLUSION		415

TROISIEME PARTIE : ORGANISATION DIOCESAINE DE L'ECOLE CATHOLIQUE
ET RETOUR DE L'INTRANSIGEANCE

INTRODUCTION	417
CHAPITRE I DANS UN CONTEXTE DE REORGANISATION : LA PENSEE DES EVEQUES SUR L'ECOLE	418
A- Unions catholiques et congrès diocésains	418
B- Comités paroissiaux ou associations de pères de famille	420
C- Fermeté des mandements	426
D- L'école libre : oeuvre prioritaire	431
E- Une pastorale sans l'école	435
CHAPITRE II L'ECOLE CHRETIENNE DANS LA VIE DES DIOCESES 1909-1914	439
A- L'enseignement libre à Paris	439
B- La prise en main diocésaine à Marseille	450
C- La ferme direction épiscopale	454
D- Un épiscopat en retrait : Valence	460
E- Les diocèses du Sud peu centralisés	464
F- Les diocèses à la traîne	473
CHAPITRE III LES ORGANISATIONS REGIONALES DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE	477
A- L'union des associations de la région du Centre	477
B- L'association lorraine	485
C- L'association régionale de la province ecclésiastique de Reims	487
D- Une France en quatre parties ?	493
E- Une certaine confirmation statistique	494
CHAPITRE IV LES ASSOCIATIONS DE PERES DE FAMILLE ET LES RIVALITES POLITICO-RELIGIEUSES ENTRE CATHOLIQUES AUTOUR DU PROBLEME SCOLAIRE	501
A- L'Action Libérale, rivale de la S.G.E.E.	501
B- Les projets du parti catholique	504

C-	La tentative Gurnaud combattue par les deux camps	509
D-	Les associations de pères de famille dans la guerre des manuels	517
E-	Vers l'union des associations des pères de famille	522
F-	Création et progrès de l'union des associations catholiques de chefs de famille (A.C.C.F.)	530
G-	L'Union lyonnaise entre dans les associations catholiques de chefs de famille	541
H-	La vie des fédérations	546
CHAPITRE V	A LYON : DES ASSOCIATIONS LAIQUES A LA DIRECTION DIOCESAINE	560
A-	L'Union lyonnaise et les diocèses voisins	561
B-	Le particularisme de la Loire	567
C-	Le comité diocésain et le syndicat de la Loire	572
D-	L'Union des associations et le comité diocésain	576
E-	L'Association régionale et le comité diocésain	578
CHAPITRE VI	UN SYSTEME DE FORMATION ECLATE	584
A-	La commission permanente agissante et contestée	584
B-	Les écoles normales de garçons	592
C-	Les prêtres-instituteurs : école - vocation - sacerdoce	602
D-	Ecoles normales et cours normaux de filles	604
E-	Les syndicats féminins, organismes de formation	612
CHAPITRE VII	LA FIN DE L'ESPRIT SYNDICAL	616
A-	Directeurs diocésains contre syndicats	616
B-	1910, l'année de l'affrontement	622
C-	Débat ecclésiastique autour de la question syndicale	629
D-	1911, l'année de la soumission	632
E-	Les associations d'instituteurs	636
F-	Les caisses de retraites et de secours mutuels	646

CHAPITRE VIII A LA RECHERCHE DE L'INSTITUTEUR ET DE L'INSTITUTRICE CATHOLIQUES	655
A- Un personnel hétérogène	655
B- Le problème des traitements	658
C- Polémiques autour de la sécularisation	667
D- Le problème de l'enseignant marié	670
E- Remplacer les congréganistes	676
F- Des écoles normales-noviciats	683
G- L'instituteur catéchiste	689
 CONCLUSION	 702
 SOURCES MANUSCRITES	 711
 SOURCES IMPRIMEES	 720
 INDEX	 756
 TABLE DES MATIERES	 777

C O N C L U S I O N

Les débats des Catholiques autour de l'école ont été complexes, nous pensons l'avoir montré. Nous espérons aussi avoir prouvé l'intérêt d'une étude sur l'école non comme pomme de discorde entre l'Eglise et l'Etat mais comme une occasion d'interrogation des catholiques sur eux-mêmes. C'est qu'en effet, derrière l'apparente complexité des prises de position des diverses organisations nous pensons avoir retrouvé les trois grandes sensibilités du catholicisme d'alors : le Libéralisme, l'Intégrisme, le Catholicisme social.

Nous ne prétendons pas que les tenants de l'enseignement libre suivent une doctrine précise mais les différentes formes d'organisation traduisent des tendances bien spécifiques. Ainsi la Ligue de la liberté de l'enseignement refuse le monopole scolaire au nom de la liberté et de la tolérance. Elle ne tient nullement à être sous la coupe de l'Eglise. En revanche elle cherche à collaborer avec elle ainsi qu'avec l'Etat. Il nous semble que nous sommes là en présence d'une sensibilité libérale, soucieuse de la liberté et respectueuse des institutions.

A Lyon, la mentalité semble quelque peu différente. Les disciples de Jean Bornet sont préoccupés de créer une école ouverte aux idées modernes et fondée sur l'association des pères de famille. Cette préoccupation d'organisation sociale nous semble proche de l'esprit démocrate chrétien ou catholique social.

Par contre dans tout l'Ouest prévaut une sensibilité intransigentiste, véhiculée notamment par la S.G.E.E.. Les associations diocésaines patronnées par les notables y sont braquées sur le refus du monde moderne. Le combat scolaire y est inexpiable: l'école neutre est perverse, il faut la détruire.

Cette division des catholiques en trois se retrouve même au sein d'un univers que certains imaginent homogène : les congrégations. Dès avant 1902 la Mère Marie du Sacré-Coeur et Firmin Connort ont exprimé un souci de réforme proche de l'esprit démocrate chrétien. En revanche, le mouvement des religieux réformateurs groupés autour de la Revue Gerson est allé jusqu'à un esprit franchement libéral. Dans un contexte globalement intransigeantiste, les congrégations ont donc connu des minorités représentant d'autres tendances. Mais, si les mouvements réformiste et libéral semblent avoir rapidement perdu la partie, la sensibilité qu'ils tentaient de structurer leur a largement survécu à travers la sécularisation. En effet, l'intransigeantisme congréganiste, s'est manifesté par le transfert du centre des congrégations à l'étranger. Double intransigeance d'ailleurs : à la fois volonté de sauvegarder l'âme de la congrégation et souci de conserver les principes d'opposition au monde moderne. Partir de France, c'était couper la branche morte des mauvais religieux qui transigeaient avec le monde moderne et se préserver des germes de corruption d'une société laïque.

Cependant, nombre de religieux et religieuses sont restés en France. Certains par nécessité, par hasard, mais d'autres par choix; Et une branche de ces sécularisés volontaires a justement choisi de manifester ainsi son intransigeantisme religieux. On a accepté, par la sécularisation, de transiger avec la société civile mais pour mieux continuer la lutte entre l'Eglise et le monde moderne.

Mais il faut faire grand cas aussi de la tendance "libérale" des congréganistes. Ce n'est pas un hasard si certains d'entre eux dénoncent à la police les manoeuvres de leurs supérieurs, si de nombreux sécularisés se conduisent brusquement avec une liberté déconcertante, considérant qu'ils sont devenus indépendants de toute attache antérieure. N'oublions pas non plus qu'un nombre non négligeable d'anciens congréganistes entrera dans l'enseignement public ou délaissera l'enseignement pour les banques, les assurances.. D'autres se marieront. Pour eux, les congrégations et les principes qu'elles représentent, ont vécu.

Même s'il ne faut pas trop chercher de préoccupations doctrinales derrière le comportement des congréganistes, il est clair que, globalement, ils ont eu trois types de comportement pouvant correspondre à des systèmes de pensée mis en place avant la sécularisation.

De même, dans les critiques formulées contre l'école libre par les catholiques on perçoit nos trois courants de pensée. Pour les uns l'école et le collège religieux ne forment pas des chrétiens pour la bonne raison qu'ils se sont laissés contaminer par le laïcisme ambiant. D'autres pensent qu'une école primaire n'a le temps que d'ébaucher la formation. Enfin beaucoup sont persuadés que, fondée sur des principes rétrogrades l'école religieuse ne prépare pas les jeunes à affronter le monde moderne. Ce qu'il faut avant tout, ce sont des oeuvres post-scolaires ou extra-scolaires. L'école n'est au mieux qu'une pièce d'un vaste réseau de préservation des jeunes et d'ouverture à la compétition avec les principes d'en face. De cette opinion on passe vite à l'idée que la pastorale nouvelle n'a pas besoin de l'école qui engloutit un personnel et un argent disproportionnés aux résultats.

Ces critiques peuvent révéler un esprit catholique social ou démocrate chrétien, qui considère que l'école congréganiste n'a de sens que comme formatrice de catholiques adaptés à leur temps. Si elle est trop laïque ou fondée sur des principes surannés qui rendent l'éducation chrétienne inefficace, elle est inutile.

Cependant les critiques intransigeantistes peuvent rejoindre celles des démocrates chrétiens au moins sur un point : l'école trop laïque. Quant aux catholiques libéraux ils peuvent être d'accord eux, sur le fait que l'école est inadaptée au monde moderne. Mais, un accord relatif se réalisant contre l'école congréganiste, les vraies tendances se révèlent sur les conséquences à tirer de ces constatations.

L'Intransigeantisme chercherait une école qui restaure le principe d'autorité et reconstitue au moins une micro société chrétienne. Les Démocrates Chrétiens voudraient une école fondée sur une intransigeance religieuse sans faille mais à la pédagogie et à la gestion adaptées aux nécessités du temps. Enfin, les Libéraux visent une école alliée à l'Etat, tolérante aux valeurs religieuses, fondée sur la liberté. En somme une école laïque avec le catéchisme en plus.

Les trois tendances typiques se retrouvent dans le mouvement syndical. Des congréganistes viennent les syndicats catholiques, intransigeants quant au dogme mais bien décidés à l'autonomie envers le clergé. De la Ligue de la liberté de l'enseignement naît le syndicat girondin, de ton très libéral, qui cherche, au moyen de la Fédération des syndicats, à organiser le corps enseignant. Il est accompagné dans son libéralisme par les syndicats de Paris, Lyon, Marseille qui se proclament libres laïques. Enfin la troisième tendance est représentée par les syndicats-tiers-ordres établis dans les régions où règne l'intransigeantisme.

Le scénario est un peu différent avec les associations de pères de famille. Les associations calquées sur le type de Saint-Rambert-en-Bugey mettent en avant les pères de famille, même si le clergé est en fait l'organisateur. Elles sont issues de la volonté du clergé de contrer efficacement le laïcisme militant des instituteurs. Inspirées de l'exemple des associations lyonnaises elles sont modérées dans leurs options. Les associations patronnées par la S.G.E.E. sont proches de ce modèle mais elles en renforcent le caractère clérical et combattif. Au contraire les associations patronnées par Jean Guiraud au nom de l'Action Libérale Populaire se veulent beaucoup plus autonomes envers le clergé. Enfin, Gurnaud choisit le libéralisme puisque ses associations sont non confessionnelles et cherchent la collaboration avec les instituteurs publics. Nous avons donc ici quatre organisations dont deux (celles de Saint-Rambert et de la S.G.E.E.) sont proches. On ne sort guère du schéma tripartite, comme si tout mouvement d'enseignement libre devait avoir son centre, son aile gauche et son aile droite.

Mais un problème s'est mêlé à cette lutte de tendances, c'est celui des relations entre clergé et laïcs. Les organisations de l'enseignement libre vont-elles être des "forces de l'Eglise" (1), c'est-à-dire des oeuvres gouvernées directement par la hiérarchie? Seront-elles au contraire des "appels dans l'Eglise", c'est-à-dire, comme le Sillon, des mouvements qui par leur nature échappent à la hiérarchie même si leurs membres se veulent à titre personnel fidèles à l'Eglise? Enfin elles peuvent être encore des "mouvements d'Eglise" comme l'A.C.J.F. ne tenant pas leur existence de la hiérarchie n'étant pas gouvernées par elle mais en communion avec elle, conseillée par des aumôniers, introduite dans les diocèses avec l'autorisation de l'ordinaire.

Il nous semble que l'enseignement libre a cherché à se constituer selon ces trois scénarios. La fraction la plus intransigeante de l'enseignement libre a poussé à la création d'oeuvres gouvernées par le clergé. Ainsi ont été créés, d'abord dans l'Ouest, les directions diocésaines, les syndicats-tiers-ordres d'instituteurs et d'institutrices. Au contraire, des milieux que nous avons pu qualifier de libéraux sont venus les projets d'associations ou de syndicats non confessionnels dont les membres ne relèvent de l'Eglise que personnellement. Ainsi en a-t-il été des syndicats girondin, lyonnais, marseillais, des associations de pères de famille de la tendance Gurnaud, de la Ligue de la liberté de l'enseignement. Enfin, avec le mouvement lyonnais, avec les associations de pères de famille de Saint-Rambert nous nous trouvons en présence d'organisations laïques agissant en lien relativement étroit avec la hiérarchie.

Le plus intéressant, c'est peut-être le destin de ces tentatives. Celles-ci ont pu se structurer quelque peu à cause de l'ambiance d'incertitude dans laquelle a vécu l'Eglise aux alentours

1- Charles Molette, L'Association catholique de la jeunesse française, 1886-1907, p.522.

de la Séparation. Mais une fois la Séparation faite, l'épiscopat, imbu d'une ecclésiologie autoritaire (2) confronté à une école laïque agressive, poussé par Rome, a voulu prendre en main l'enseignement libre. Celui-ci est donc devenu une oeuvre d'Eglise. De bon ou de mauvais gré le personnel enseignant a dû se soumettre. En 1911 les syndicats ont manifesté leur allégeance. Le mouvement lyonnais qui, en 1904, avait organisé le congrès des administrations scolaires préconisant un enseignement libre régional et où le clergé n'aurait qu'un rôle moral et spirituel, se voit peu à peu réduit au diocèse de Lyon et supplanté par un comité diocésain. En 1914, à peu près tout le monde est entré dans le rang.

Il semblerait donc que l'enseignement libre ait évolué vers des positions de plus en plus intransigeantes où l'autonomie des laïcs ait été de moins en moins admise. Somme toute, une telle évolution est conforme au pontificat de Pie X. L'école libre semble être passée au service de l'intransigeantisme clérical.

Il n'en demeure pas moins que cette apparente victoire de l'intransigeantisme au plan scolaire n'a pas tué les tendances différentes. Nous en avons pour preuve une lettre du colonel Keller, datée de 1928, dont les idées semblaient triomphantes en 1914, au député Groussau (3) à propos de l'histoire des luttes scolaires :

"Vos amis et les catholiques qui s'empresseront à vous entendre retiendront vos paroles et les graveront dans leur mémoire. De cette attention et de ces souvenirs je souhaiterais que la Société d'Education pût tirer quelques bénéfices. Sa place dans la lutte lui est aujourd'hui jalousement disputée. Beaucoup et non des moindres la trouvent trop à droite et s'en écartent lorsqu'ils ne s'emploient pas à diminuer son influence. Elle est donc obligée de faire effort pour maintenir et conserver tous ses moyens d'action..."

2- Y.M. Congar "L'Ecclésiologie de la Révolution Française au concile du Vatican, sous le signe de l'affirmation de l'autorité" dans l'Ecclésiologie au XIXème siècle par M. Médoncelle, R. Aubert, P. Evdokimov, Paris, Le Cerf, 1960, colloque d'ecclésiologie de Strasbourg.

3- A.D. du Nord, papiers Groussau, J 474/67, Alsace-Lorraine, 1919-1924. Lettre du 19 août 1928. M. Groussau doit retracer l'histoire des luttes scolaires au congrès des juristes catholiques.

Il faut que nous nous soutenions énergiquement les uns et les autres pour ne pas être emportés et noyés dans le courant démocratique appuyé de toutes les faveurs d'en haut"... Ne demeurons-nous pas tout au moins les témoins nécessaires d'un passé qui porte en lui la leçon d'une rude expérience ?"

Ainsi, quinze ans après que ses idées aient apparemment prévalu, le colonel Keller se retrouvait-il en position d'assiégé face à son vieil adversaire démocrate. C'est qu'après Pie X la guerre et l'après-guerre avaient modifié la répartition des forces. Libéralisme et Démocratie Chrétienne étaient toujours là. La partie fonctionnait toujours à trois.

C'est pourquoi à notre avis, à propos de la question scolaire il n'est pas adéquat d'évoquer chez les catholiques un clivage Droite-Gauche comme René Rémond l'a fait (4). Pour lui, à Droite

"l'enseignement libre est le seul admissible pour un chrétien: la vérité étant une et unique, un enseignement qui n'y ferait pas référence ne pourrait être qu'un enseignement incomplet, mutilé (...) L'éducation devant être totale, on ne peut concevoir qu'il y ait deux parts dans l'enseignement, la vérité doit pénétrer toute l'instruction".

A Gauche on n'oublie pas les faits : les quatre cinquièmes des enfants ne fréquentent pas l'école libre.

"Au reste cet enseignement est-il bien la formule la mieux adaptée à notre temps ? (...) L'enseignement confessionnel n'est peut-être pas celui qui prépare le mieux les enfants à vivre plus tard dans une société laïcisée, à faire l'apprentissage de la fraternité avec les autres familles spirituelles".

D'ailleurs, la laïcité n'est pas en soi anti-religieuse.

Nous pensons que cette analyse de René Rémond expose fort bien les thèses intransigeantistes et libérales mais elle fait abstraction du courant qui, à notre avis, est devenu le plus important : le courant démocrate. Celui-ci emprunte à Droite et à Gauche. Comme la Droite il juge qu'un enseignement sans religion est mutilé;

4- Droite et Gauche dans le catholicisme français contemporain, revue française de science politique, Vol. III, N°3, sept. 1958.

comme la Gauche il tend à se demander si cet enseignement est bien adapté. Mais au lieu de conclure qu'il ne l'est pas il pense qu'il peut l'être et d'ailleurs, sous-entend-il, l'enseignement de l'école laïque est-il mieux adapté ? Aussi nous semble-t-il que l'histoire des catholiques et de l'école après 1914 continue à se jouer à trois.

Aujourd'hui même, le débat tripartite continue. Un catholicisme de gauche continue de mettre en cause le bien fondé de l'école libre. Même au sein de l'école libre des doutes se font jour. Certains enseignants du privé n'auraient pas été fâchés, en 1984, d'entrer dans un grand service public unifié. En revanche la tendance intransigeantiste est toujours vivace : les milieux intégristes et traditionnalistes trouvent toujours les évêques trop nous dans la défense de l'école libre.

Apparemment donc, la partie scolaire se joue comme si les catholicismes divers s'épaulaient les uns les autres tout autant qu'ils s'opposent. Cependant ils ne peuvent mener cette partie à trois que dans la mesure où ils peuvent s'appuyer sur un quatrième facteur décisif : l'immense masse des Français sans opinions bien tranchées qui considèrent que l'orthographe n'est ni laïque ni catholique et qu'en matière scolaire deux précautions valent mieux qu'une. C'est à cause de l'indifférence de cette masse qu'ont été brisées les congrégations qui n'avaient pas réussi à démontrer aux familles que leurs intérêts étaient communs. Mais l'enseignement libre a pu subsister car bien des familles lui sont restées fidèles par conviction et aussi parce qu'il a su créer une image de marque différente de celle du public.

C'est peut-être la conjonction de ce catholicisme modéré dominant dans les instances de l'école libre et du catholicisme français et de cette masse de clients effectifs ou potentiels d'un service peu à peu devenu semi-public qui a sauvé l'école libre :

et créé l'événement du 24 juin 1984 (5). D'une certaine manière nous avons assisté à l'inversion de l'affaire des congrégations. A cette époque la masse comprenait mal l'agitation de ces espèces de sectes congréganistes soutenues par une Droite conservatrice. En 1984 c'est la laïcité qui a fait figure de secte. Mais cet événement ne fait que relancer le débat traditionnel. En rassemblant les masses, l'école libre s'expose aux reproches du catholicisme intransigeantiste qui la trouve trop fade tandis que les catholiques de gauche vilipendent les évêques qui ont le front de soutenir une institution qu'ils jugent exécrable (6).

Que l'école ait été et demeure un enjeu c'est bien évident. Cependant les forces qui l'ont organisée et fait vivre et en particulier les instituteurs et les institutrices, ont joué un rôle actif dans l'évolution du catholicisme au début du XXème siècle. C'est pourquoi il ne nous paraît pas ridicule de placer la réorganisation de l'école primaire libre aux côtés du Sillon ou l'A.C.J.F. dans la recherche d'un catholicisme rénové.

5- Il s'agit de la manifestation géante des partisans de l'enseignement libre à Paris qui a obligé le gouvernement de M. Mauroy à retirer son projet de loi sur le grand service public unifié.

6- René Rémond, L'anticléricalisme en France de 1815 à nos jours. Nouvelle édition augmentée et mise à jour, Edition complexe, 1985, p.371, l'intervention d'André Mandouze.